



Propriété intellectuelle et produits dérivés

Par **pabisso92**, le **24/07/2013 à 10:09**

Bonjour,rrnrnJ'ai comme projet de créer une gamme de produits (tshirts, objets en tout genre) portant des phrases cultes du cinéma français du type "felix il a un gros kiki", "tu bluffes Martoni" ou "t'as de beaux yeux tu sais?".rrnrnAucune référence au titre des films ne sera faite sur les produits. Ces phrases faisant partie du script, sont-elles soumises à des droits d'auteurs? Si c'est le cas, à qui dois-je m'adresser pour pouvoir exploiter ces dialogues?rrnrnMerci d'avance pour votre aide, vos conseils et votre expertise.

Par **trichat**, le **24/07/2013 à 22:31**

Bonsoir,rrnrnLes oeuvres de l'esprit (les films en font partie) sont protégées dans leur intégralité au titre de la propriété intellectuelle, y compris les dialogues.rrnrnPour obtenir une autorisation d'utilisation à des fins commerciales certaines expressions, je pense qu'il faut vous adresser aux sociétés de gestion des droits d'auteur.rrnrnCi-joint, lien vers l'une des sociétés spécialisées dans la gestion des droits attachés aux oeuvres cinématographiques; un premier contact doit vous permettre de préciser vos obligations:rrnrn<http://www.procirep.fr/Bases-juridiques,15.html>rrnrnCordialement.